



ÉLECTIONS DES USAGERS A LA
COMMISSION DE LA FORMATION ET
DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE
L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

SCRUTIN DU 20 OCTOBRE 2020

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

- Vu** le code de l'éducation et notamment ses articles L712-3, L712-4, L712-5, L719-6, L719-1, et L719-2 ;
Vu les articles D719-1 et suivants du Code de l'Éducation relatifs aux conditions d'exercice du droit de suffrage, composition des collèges électoraux et modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils ;
Vu les statuts de l'Université d'Orléans ;
Vu l'avis du comité électoral consultatif réuni en date du 26 juin 2020 ;
Vu l'arrêté E-2020-19 relatif aux modalités d'organisation des élections des représentants des usagers au conseil d'administration et aux commissions du conseil académique de l'Université d'Orléans, en date du 6 juillet 2020 ;
Vu l'avis du comité électoral consultatif réuni en date du 8 octobre 2020 ;
Vu l'arrêté DGS/SAJ/E-2020-23 relatif aux candidatures recevables et irrecevables du 9 octobre 2020 ;
Vu les procès-verbaux de dépouillement du scrutin ;

LE PRESIDENT

ARRÊTE

*Grand secteur de formation
Disciplines juridiques, économiques et de gestion*

Article 1^{er} : Les cinq sièges de titulaires sont attribués aux listes de candidats selon les modalités du scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle et attribution des sièges restants au plus fort reste, sans panachage :

A. Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges à pourvoir	5
Inscrits	3727
Votants	449

Taux de participation (Votants/Inscrits)	12,05%
---	---------------

Suffrages à déduire : Bulletins blancs et nuls	33
---	-----------

Total des suffrages exprimés	416
-------------------------------------	------------

Quotient électoral (suffrage exprimés/nombre de sièges restants à pourvoir) : $416/5 = 83,20$	
--	--

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Liste « UNEF et associations étudiantes : Lutter contre la précarité et pour la réussite de tou.te.s » présentée par UNEF le syndicat étudiant, soutenue par Ecolo Campus, le FECR, la FESSEF, la Fédé IUT, la FERUF, l'UCECF, l'UEAF, l'UESNF, l'UEVF, la FENEC, la PLUS, Fédé Santé, Comité Etudiant contre l'Extrême Droite et les Discriminations	116	1	32,80	1	2
Liste « Ton vote, tes élus, ton campus » présentée par Ô Campus	197	2	30,60	0	2
Liste « UNI : On agit, tu réussis ! » , présentée par UNI Orléans, soutenue par UNI, AFED, Action IUT, Campus vert, SGEG, université-emploi, CES, FEEL, Collectif stop les blocages !, promotion IAE, BU by night, FLLASHS	103	1	19,80	0	1

B. Attribution des sièges et proclamation des élus :

Liste « UNEF et associations étudiantes : Lutter contre la précarité et pour la réussite de tou.te.s » présentée par UNEF le syndicat étudiant, soutenue par Ecolo Campus, le FECR, la FESSEF, la Fédé IUT, la FERUF, l'UCECF, l'UEAF, l'UESNF, l'UEVF, la FENEC, la PLUS, Fédé Santé, Comité Etudiant contre l'Extrême Droite et les Discriminations :

- BERT Emmie (titulaire)
- CHARTRAIN Matéo (titulaire)
- DAROUECHI Julayka (suppléante de BERT Emmie)
- KARKACH Jean (suppléant de CHARTRAIN Matéo)

Liste « Ton vote, tes élus, ton campus » présentée par Ô Campus :

- DELPLANQUE Caroline (titulaire)
- GLOMBARD Jérémie (titulaire)
- DUVIOLIER Anaïs (suppléante de DELPLANQUE Caroline)
- SORNIQUE Théophile (suppléant de GLOMBARD Jérémie)

Liste « UNI : On agit, tu réussis ! », présentée par UNI Orléans, soutenue par UNI, AFED, Action IUT, Campus vert, SGEG, université-emploi, CES, FEEL, Collectif stop les blocages !, promotion IAE, BU by night, FLLASHS :

- VERGER Amaury (titulaire)
- BEAUDIN Agathe (suppléante de VERGER Amaury)

<p><i>Grand secteur de formation</i> <i>Lettres, Sciences Humaines et Sociales</i></p>
--

Article 2 : Les quatre sièges de titulaires sont attribués aux listes de candidats selon les modalités du scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle et attribution des sièges restants au plus fort reste, sans panachage :

A. Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges à pourvoir	4
Inscrits	4156
Votants	490

Taux de participation (Votants/Inscrits)	11,79%
---	---------------

Suffrages à déduire : Bulletins blancs et nuls	32
---	-----------

Total des suffrages exprimés	458
-------------------------------------	------------

Quotient électoral (suffrage exprimés/nombre de sièges restants à pourvoir) : $458/4 = 114,50$

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
<p>Liste « UNEF et associations étudiantes : Lutter contre la précarité et pour la réussite de tou.te.s » présentée par UNEF le syndicat étudiant, soutenue par Ecolo Campus, le FECR, la FESSEF, la Fédé IUT, la FERUF, l'UCECF, l'UEAF, l'UESNF, l'UEVF, la FENEC, la PLUS, Fédé Santé, Comité Etudiant contre l'Extrême Droite et les Discriminations</p>	322	2	93	1	3
<p>Liste « Ton vote, tes élus, ton campus » présentée par Ô Campus</p>	136	1	21,50	0	1

B. Attribution des sièges et proclamation des élus :

Liste « UNEF et associations étudiantes : Lutter contre la précarité et pour la réussite de tou.te.s » présentée par UNEF le syndicat étudiant, soutenue par Ecolo Campus, le FECR, la FESSEF, la Fédé IUT, la FERUF, l'UCECF, l'UEAF, l'UESNF, l'UEVF, la FENEC, la PLUS, Fédé Santé, Comité Etudiant contre l'Extrême Droite et les Discriminations :

- BRAME Marielle (titulaire)
- MARTINOIS Alec (titulaire)
- LEROY Nina (titulaire)
- CARBONNEL Alexandre (suppléant de BRAME Marielle)
- DJELLEL Romayssa (suppléante de MARTINOIS Alec)
- SANCHEZ Thomas (suppléant de LEROY Nina)

Liste « Ton vote, tes élus, ton campus » présentée par Ô Campus :

- DESPRES Dimitry (titulaire)
- LAGRANGE Gaëlle (suppléante de DESPRES Dimitry)

<i>Grand secteur de formation Sciences et Technologies</i>
--

Article 3 : Les sept sièges de titulaires sont attribués aux listes de candidats selon les modalités du scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle et attribution des sièges restants au plus fort reste, sans panachage :

A. Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges à pourvoir	7
Inscrits	9833
Votants	1021

Taux de participation (Votants/Inscrits)	10,38%
---	---------------

Suffrages à déduire : Bulletins blancs et nuls	32
---	-----------

Total des suffrages exprimés	989
-------------------------------------	------------

Quotient électoral (suffrage exprimés/nombre de sièges restants à pourvoir) : $989/7 = 141,29$

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Liste « UNEF et associations étudiantes : Lutter contre la précarité et pour la réussite de tou.te.s » présentée par UNEF le syndicat étudiant, soutenue par Ecolo Campus, le FECR, la FESSEF, la Fédé IUT, la FERUF, l'UCECF, l'UEAF, l'UESNF, l'UEVF, la FENEC, la PLUS, Fédé Santé, Comité Etudiant contre l'Extrême Droite et les Discriminations	335	2	52,42	1	3
Liste « Ton vote, tes élus, ton campus » présentée par Ô Campus	475	3	51,13	0	3
Liste « UNI : On agit, tu réussis ! » , présentée par UNI Orléans, soutenue par UNI, AFED, Action IUT, Campus vert, SGEG, université-emploi, CES, FEEL, Collectif stop les blocages !, promotion IAE, BU by night, FLLASHS	179	1	37,71	0	1

B. Attribution des sièges et proclamation des élus :

Liste « UNEF et associations étudiantes : Lutter contre la précarité et pour la réussite de tou.te.s » présentée par UNEF le syndicat étudiant, soutenue par Ecolo Campus, le FECR, la FESSEF, la Fédé IUT, la FERUF, l'UCECF, l'UEAF, l'UESNF, l'UEVF, la FENEC, la PLUS, Fédé Santé, Comité Etudiant contre l'Extrême Droite et les Discriminations :

- HELALI Anaïs (titulaire)
- PIRIOU Wilfried (titulaire)
- SY SAVANE Massiata (titulaire)
- HERVE Rémi (suppléant d'HELALI Anaïs)
- AZOUAOU Syrine (suppléante de PIRIOU Wilfried)
- OUMAR Abdraman Mahamat (suppléant de SY SAVANE Massiata)

Liste « Ton vote, tes élus, ton campus » présentée par Ô Campus :

- POIX Damien (titulaire)
- BAILLY Amélie (titulaire)
- DE BIZEMONT Marc (titulaire)
- PELTIER Laurie (suppléante de POIX Damien)
- NOWIK Simon (suppléant de BAILLY Amélie)
- FOUASSIER Juliette (suppléante de DE BIZEMONT Marc)

Liste « UNI : On agit, tu réussis ! », présentée par UNI Orléans, soutenue par UNI, AFED, Action IUT, Campus vert, SGEG, université-emploi, CES, FEEL, Collectif stop les blocages !, promotion IAE, BU by night, FLLASHS :

- GRONEAU Benoît (titulaire)
- ECH-CHAABI Nawal (suppléante de GRONEAU Benoît)


Article 4 : En application de l'alinéa 1 de l'article L.719-1 du Code de l'Éducation : « A l'exception du président, nul ne peut siéger dans plus d'un conseil de l'université. » Dans l'hypothèse où un candidat est élu à plus d'un conseil central de l'université, le candidat sera prochainement invité à choisir dans quel conseil il souhaite siéger et à démissionner de son/ses autre(s) mandat(s). Il est précisé que la règle s'applique également aux suppléants et aux suivants de liste.

Article 5 : Toutes contestations concernant la présente décision doivent être présentées à la commission de contrôle des opérations électorales, au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats.

Elles doivent être adressées ou déposées par écrit au secrétariat de la commission de contrôle des opérations électorales – Château de la Source – BP 6749 – 45067 ORLEANS CEDEX 2 – qui en délivrera récépissé.

Article 6 : Les directeurs des composantes sont chargés de l'exécution du présent arrêté. Ils sont également tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour diffuser l'information la plus large envers les électeurs. Ils procéderont à l'affichage dans leurs locaux respectifs du présent arrêté.

Orléans, le 23 octobre 2020

Le Président
Pour le Président de l'Université
d'Orléans et par délégation
Le Vice-Président du Conseil d'Administration

Eric BLOND

Ary BRUAND